



Département Communication
www.ref-fr.ch/newsletter

INFORMATIONS DU CONSEIL SYNODAL 1/2012

1. Une note régulière

Voici la première note du Conseil Synodal (CS) de l'année 2012. Désormais le CS fera régulièrement (chaque fois que la situation l'exigera, mais au moins une fois tous les deux mois) une note à l'intention des paroisses et des services cantonaux. Il s'agit de vous tenir informés des travaux du CS.

2. Renouveau du CS

La nouvelle législature commencera après le synode ordinaire de printemps (le lundi 4 juin). Ce sera l'occasion de renouveler le conseil synodal. Deux membres sortants ne se présenteront pas. Il s'agit de:

- Mr Samuel Gerber en charge des finances
- Mr Jean-Christoph Stucki en charge de la diaconie et des œuvres d'entraide.

Les autres membres se représenteront:

- Daniel de Roche, président,
- Martina Zurkinden : vice-présidente; formation et jeunesse,
- Pierre-Philippe Blaser: théologie et ressources humaines
- Thérèse Chamartin: personnel et aumônerie des établissements cantonaux.
- Innocent Himbaza: communication

3. Objectifs de l'année (1^{ère} lecture)

Lors de sa séance du 28 février, le CS a procédé à la première lecture des objectifs de l'année 2012 pour tous les départements.

4. Mise en vigueur de la Constitution ecclésiastique

Après l'approbation par le Conseil d'Etat de la révision partielle de notre constitution le 16 novembre 2011 et le délai de référendum (15 février), le CS a décidé de mettre en vigueur la Constitution ecclésiastique le même jour que le Règlement ecclésiastique, une fois celui-ci adopté.

5. Comptes 2011 (1^{ère} lecture)

Lors de sa séance du 28 février, le CS a procédé à la première lecture des comptes de la caisse synodale. L'EERF est dans les chiffres noirs.

6. Course annuelle du CS

Le samedi 3 mars, le CS a eu sa course annuelle qui l'a conduit pour une journée à Bâle.



Innocent Himbaza